



Réaction aux propos du président de la République

Autant FO estime indispensable que la population – les salariés en particulier – soient vaccinés le plus largement afin, en premier lieu, d’être protégés du risque de formes graves et d’éviter, ainsi, de surcharger les services de soins critiques des hôpitaux qui manquent de longue date de moyens et d’effectifs et qui ont vu la poursuite des fermetures de lits durant la pandémie, autant FO a contesté l’approche fondée sur la sanction et ne peut, à cet égard, que protester contre l’expression du président de la République dans une interview ce jour.

FO y voit le même esprit que celui stigmatisant les demandeurs d’emplois pour justifier une réforme de l’assurance chômage qui vise à pénaliser les salariés subissant les successions de contrats courts, comme celui justifiant la remise en cause des systèmes de retraites en stigmatisant les régimes existants.

FO entend pour sa part poursuivre sans relâche son action syndicale pour la défense des intérêts particuliers des salariés : salaires, emploi, convention collectives et statuts, sécurité sociale, assurance chômage, retraites et service public.


Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01

Paris, le 05 janvier 2022